



Balta Lelija

1 juin 2025
LIVRE DES ACTES DES APOTRES
Paul, prisonnier du Christ

Après la série des trois dernières méditations, dans lesquelles nous avons abordé la crise de la mission de l'Église à la lumière du témoignage des apôtres, nous allons parcourir les derniers chapitres des Actes des Apôtres. Nous le ferons avec un plan un peu différent de celui des semaines précédentes, car les derniers chapitres parlent d'eux-mêmes. Je ne peux qu'encourager vivement chacun à prendre le temps de les lire dans leur intégralité. Ils sont en effet très riches car ils racontent les voyages missionnaires suivants de saint Paul et tout ce qui s'y est passé. Toutefois, dans les méditations qui suivent, je me contenterai de résumer les événements, en mettant l'accent sur l'un ou l'autre point clé.

Après avoir quitté Athènes, Paul a passé un temps très fructueux à Corinthe (Actes 18). C'est là qu'il a été réconforté par le Seigneur dans une vision, qui lui a dit de ne pas avoir peur et que personne ne pouvait lui faire de mal (v. 9-10). Paul est resté un an et six mois à Corinthe (v. 11).

Lorsque Paul a poursuivi son voyage missionnaire, il est arrivé à Éphèse et y est resté deux ans (Actes 19:10). En raison de l'opposition persistante des Juifs, il ne prêchait plus dans les synagogues, mais on lui avait mis à disposition un autre lieu (v. 9). Beaucoup de gens qui pratiquaient la magie se sont convertis au Seigneur et ont brûlé leurs livres devant tout le monde (v. 19).

Paul doit ensuite faire face à la révolte des orfèvres, déclenchée par un certain Démétrius, qui taillait dans l'argent des temples à la gloire de la déesse Artémis. Voyant que beaucoup de gens abandonnaient l'idolâtrie et se convertissaient grâce à sa prédication, ils craignaient de voir leurs affaires ruinées et voulaient se débarrasser de Paul et de ses compagnons (v. 24-28). Cependant, dans ce cas, les autorités locales ont protégé les apôtres (v. 35-40).

Paul poursuit ensuite son voyage et retourna en Macédoine, où il resta plusieurs mois en Grèce (Ac 20, 1-3). La nuit précédant son départ de Troas, un jeune homme s'endormit pendant un long discours de l'apôtre et tomba du troisième étage par la fenêtre, mais Paul le ressuscita (vv. 9-12).

Leur voyage les conduisit de Troas à Milet. Là, Paul prononça un discours d'adieu émouvant, dont nous entendrons ci-après un extrait, car il exprime clairement la raison pour laquelle il savait qu'il devait se rendre à Jérusalem. S'adressant aux anciens, il prononça ces paroles :

« Je rendais témoignage devant Juifs et Grecs pour qu'ils se convertissent à Dieu et croient en notre Seigneur Jésus. Et maintenant, voici que je suis contraint par l'Esprit de me rendre à Jérusalem, sans savoir ce qui va m'arriver là-bas. Je sais seulement que l'Esprit Saint témoigne, de ville en ville, que les chaînes et les épreuves m'attendent. Mais en aucun cas, je n'accorde du prix à ma vie, pourvu que j'achève ma course et le ministère que j'ai reçu du Seigneur Jésus : rendre témoignage à l'évangile de la grâce de Dieu » (Ac 20, 21-24).

Nous pouvons ici entrevoir l'âme de l'Apôtre des Gentils. Il est enchaîné pour le Seigneur. Dans l'une de ses épîtres, il témoigne qu'il est lié à un devoir qui lui incombe (1 Co 9, 16). Il s'agit d'une obligation d'amour : rendre témoignage à l'Évangile de la grâce de Dieu. Tout le reste est subordonné à cet objectif.

Paul sait qu'il ne reverra plus les anciens d'Éphèse et les met en garde contre les dangers qui les guettent :

« Moi, je sais qu'après mon départ, des loups redoutables s'introduiront chez vous et n'épargneront pas le troupeau. Même du milieu de vous surgiront des hommes qui tiendront des discours pervers pour entraîner les disciples à leur suite. Soyez donc vigilants, et souvenez-vous que, durant trois ans, nuit et jour, je n'ai cessé, dans les larmes, de reprendre chacun d'entre vous » (Ac 20, 29-31).

Paul partit alors pour Jérusalem en passant par Césarée. Là, les disciples tentèrent de le dissuader de monter à Jérusalem, car un prophète avait annoncé qu'il y serait lié et livré aux païens (Ac 21, 10-14). Mais Paul ne se laissa pas convaincre, car, comme son Seigneur, il voulait accomplir la volonté de Dieu, même si cela impliquait des dangers et la mort.

Lorsqu'il arriva à Jérusalem, il fut accueilli par les disciples et les anciens (vv. 17-18). Mais les Juifs hostiles ne tardèrent pas à apprendre son arrivée. En le voyant, ils voulurent le tuer (vv. 27-31). Cependant, les autorités romaines parvinrent de justesse à les en empêcher et arrêtèrent Paul (v. 32). Mais avant de l'emmener, elles lui permirent de s'adresser à la foule en colère (vv. 39-40).

Paul raconta l'histoire de sa conversion et témoigna qu'il avait été envoyé par le Seigneur pour prêcher l'Évangile aux païens. Lorsqu'il mentionna cela, la foule se mit à crier : « Fais-le disparaître de la surface de la terre ! Il ne mérite pas de vivre ! » (Ac 22, 22).

Le lendemain, le tribun convoqua le grand prêtre et le Sanhédrin au complet pour savoir avec certitude de quoi Paul était accusé. Mais celui-ci se défendit et parla de la résurrection des morts, sachant bien que c'était un sujet de débat entre les pharisiens et les sadducéens, et effectivement, une altercation éclata immédiatement entre les deux camps (Ac 23, 6-7). Comme la dispute s'intensifiait, le tribunal, craignant que Paul ne soit mis en pièces par eux, ordonna qu'on l'emmène à la caserne (v. 10).

Pendant ce temps, plus de quarante Juifs se sont ligués et ont juré de tuer Paul (vv. 12-13). Cependant, le tribun a eu vent du complot et a conduit Paul sous bonne garde à Césarée, chez le procureur Félix (vv. 23-24).

Méditation sur la lecture du jour (Solennité de l'Ascension) :

<https://fr.elijamission.net/2024/05/09/>